

LES DOSSIERS DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIDI, TOULOUSE, FRANCE

CONSIGNES AUX AUTEURS

1. La revue

La revue *Les Dossiers des sciences de l'éducation* est une revue thématique d'ampleur internationale qui vise à favoriser la circulation des savoirs dans la communauté scientifique des sciences de l'éducation et de la formation. Au rythme de deux numéros par an, elle s'adresse aux chercheurs, aux praticiens et aux étudiants en sciences humaines et sociales. Elle peut également toucher un lectorat plus large : enseignants, formateurs, responsables des politiques d'éducation et de formation, décideurs institutionnels.

Chaque numéro rassemble, autour d'un thème, des travaux significatifs du domaine, offrant ainsi au lecteur un panorama des questions de recherche, des investigations auxquelles elles peuvent donner lieu et des résultats qui ont été atteints. La revue consacre une place non négligeable aux articles varia, soit deux à trois articles hors thématique et/ou d'actualité par numéro.

La revue est adossée à l'Unité mixte de recherche (UMR) Éducation, Formation, Travail, Savoirs (EFTS). Elle est éditée par les [Presses Universitaires du Midi](#). Les numéros de l'année 1999 à 2010 (n° 23) sont en ligne sur [Persée](#). Les numéros de 2010 (n° 24) à aujourd'hui sont disponibles sur [OpenEdition](#).

La revue des *Dossiers des sciences de l'éducation* peut solliciter des chercheurs reconnus dans leur champ ou recevoir des propositions d'articles. Les articles à dimension internationale (par exemple, coécrits avec des chercheurs étrangers, s'appuyant sur des travaux étrangers, etc.) seront privilégiés.

Les articles proposés à la revue peuvent relever de trois catégories :

- Article à dimension épistémologique, théorique et/ou méthodologique

Ce type d'article présente un cadre théorique original ou une méthodologie associée à ce cadre, susceptible d'orienter certaines recherches et pratiques dans les domaines de l'éducation et de la formation.

- Article de type note de synthèse

Ce type d'article correspond à ce qu'il est usuel de nommer une revue de question. L'exposé se doit d'être critique (et non pas se réduire une énumération de références), en proposant une évaluation des différentes perspectives. Si le thème est un thème traité par des disciplines différentes, une synthèse pluridisciplinaire est souhaitée. Des méta-analyses seront en outre appréciées. Dans tous les cas, une grande attention est accordée à l'exhaustivité (nationale et internationale) et à l'actualité de la synthèse, ainsi qu'à la mise en évidence des apports de l'article par rapport aux synthèses antérieures sur le même thème.

- Article à dimension empirique

Ce type d'article présente en détail des analyses de données recueillies dans une perspective théorique et méthodologique (approches quantitatives et qualitatives) qui est brièvement, mais explicitement, rappelée (pas plus d'un tiers de l'article). Pour les recherches menées sur le terrain, on accordera une attention particulière à la qualité de la méthodologie et à la portée de généralité des résultats. Une partie de la discussion des résultats sera en ce sens consacrée à leur « élargissement » au-delà de la singularité des situations étudiées.

2. Pour soumettre un article

Tout article doit être **original et inédit** (il ne peut renvoyer à une publication antérieure, la reformulation ne constitue pas un nouvel article). Un auteur ne peut pas écrire plus d'un article dans un même numéro, ni être publié dans la revue s'il l'a été récemment ou va l'être prochainement.

L'auteur cède à l'éditeur les droits d'exploiter à **titre non exclusif** sa contribution sous forme imprimée et numérique. L'auteur complètera à ce titre le **contrat de cession de droit d'auteur des PUM** et l'autorisation de reproduction d'illustrations le cas échéant. Si votre article est accepté, nous vous demanderons votre adresse personnelle pour l'envoi du contrat.

Les PUM fourniront à l'auteur un exemplaire imprimé du numéro dans lequel la contribution est publiée.

Tout article envoyé à la revue devra respecter les instructions relatives à :

- la garantie de l'anonymat ;
- la fiche de soumission ;
- l'article et la page de garde ;
- le nommage des fichiers ;
- les consignes éditoriales.

2.1. L'anonymat

L'expertise des articles proposés pour publication est réalisée en double aveugle. Ceci exige de l'auteur l'effacement systématique de toutes les marques qui permettraient à l'expert de l'identifier. Pour garantir l'anonymat, l'auteur veillera en particulier à :

- - s'exprimer à la 3^e personne ;
- - éliminer dans le texte tout nom propre (lieu, institution) ;
- - ne pas faire référence à ses propres travaux plus de deux fois ;
- - ne citer que des travaux publiés.

2.2. La fiche de soumission

La fiche de soumission fera apparaître les éléments suivants :

- titre de l'article et sous-titre le cas échéant
- prénom/nom des auteurs
- fonction/statut, institution de rattachement/équipe de recherche, pays
- adresse postale professionnelle et courriel
- catégorie de l'article proposé (indiquer la catégorie retenue) :
 - article à dimension théorique et/ou méthodologique
 - article de type note de synthèse
 - article à dimension empirique

2.3. L'article et la page de garde

L'article est précédé d'une page de garde comportant exclusivement les éléments suivants :

- Titre de l'article et sous-titre le cas échéant

- Résumé et mots-clés¹ :
 - résumé : 700 caractères maximum, espaces compris
 - mots-clés : cinq au maximum, sans capitale, séparés par une virgule
- Notice biographique :
 - 500 à 1 000 caractères maximum espaces compris, en veillant à développer les sigles
 - titre(s)/fonction(s) et domaines de recherche (pas de référence à des articles publiés, uniquement des ouvrages)
 - courriel

L'article commence donc en page 2. Il comportera **entre 30 000 et 45 000 signes espaces non compris** (incluant bibliographie et notes de bas de pages).

Le corps de l'article et de la bibliographie seront en Times New Roman, taille 12, justifié, interligne 1,5 (hors indication spécifique, par exemple, pour les citations longues). Le texte et la bibliographie ne comporteront ni saut de ligne ni retrait en début de ligne (alinéa).

Avec les logiciels de traitement de texte les plus connus, l'usage des feuilles de styles personnalisées est à proscrire. L'utilisation du gras et le soulignement sont à éviter. L'italique est réservé aux verbatim, aux locutions latines et aux mots dans une langue étrangère.

Après parution, le numéro sera mis en ligne sur *OpenEdition*. La lecture à l'écran étant différente de celle sur un support papier, vous débuterez votre texte par le mot « Introduction » (ou un titre introductif court) et il se terminera par le mot « Conclusion » (ou un titre conclusif court) pour faciliter la navigation en ligne. De même, un article en ligne se lit plus facilement avec des paragraphes courts.

2.4. Le nommage des fichiers

Les fichiers seront nommés de la manière suivante :

- Nom du 1^{er} auteur_Soumission
- Nom du 1^{er} auteur_Article
- Nom du 1^{er} auteur_Figure 1
- Nom du 1^{er} auteur_Figure 2
- Nom du 1^{er} auteur_Tableau 1...

2.5. Les consignes éditoriales

Les titres/intertitres

De trois niveaux différents maximum, ils seront numérotés selon le type : 1. ; 1.1. ; 1.1.1., saisis manuellement (et non pas avec la fonction « style » de Word).

Les notes de bas de page

- limiter leur nombre et leur taille autant que possible²
- Times New Roman 10, justifié, numérotées de 1 à x
- pas de référence bibliographique en note de bas de page (sauf liens URL)

¹ Après accord pour publication, il vous sera demandé le titre de l'article + le résumé + les 5 mots-clés en anglais.

² Pour une meilleure lisibilité de l'article quand il sera en ligne sur *OpenEdition*.

Les illustrations (tableaux, graphiques, schémas, cartes, photographies, images, ...)

- vous devez être titulaire des droits de reproduction des illustrations ; cette reproduction sera accompagnée des mentions légales
 - veillez à la lisibilité des illustrations car la revue est imprimée en noir et blanc (et ensuite mise en ligne sur *OpenEdition*)
- les éléments permettant la lecture et la compréhension des illustrations apparaîtront dans le texte dans un paragraphe autonome
- les illustrations seront, dans un premier temps, incorporées au texte : chaque illustration sera suivie d'un court titre et numérotée (ex. : « Tableau 1 : titre » ; « Figure 1 : titre »)
- si votre article est accepté pour publication, nous vous demanderons de nous fournir chaque illustration dans un fichier distinct, au format .jpg ou .tiff pour les images reproduites qui devront être de très bonne qualité (minimum 300 dpi).

Les citations (toujours suivies du renvoi bibliographique à la fin) :

- les citations courtes (moins de 40 mots) seront intégrées dans le corps du texte, entre guillemets (et non pas en italique), suivi du renvoi bibliographique (ne pas oublier la page) :
...arbitraire : « une grâce essentiellement révocable entre les mains du libraire » (Falk, 1937/1970, p. 166).
- les citations longues seront positionnées en retrait et en Times New Roman 10, sans guillemets ; le renvoi à la fin peut être un renvoi complet ou mentionner seulement la partie du texte d'où provient l'extrait si un renvoi à l'ouvrage est fourni avant l'extrait :
Foucault (2008) fournit une explication intéressante de la situation. Selon lui :
on a commencé à recevoir les discours scientifiques pour eux-mêmes, dans l'anonymat d'une vérité établie ou toujours à nouveau démontrable ; c'est leur appartenance à un ensemble systématique qui leur donne garantie, et non point la référence à l'individu qui les a produits. (p. 828).
- les coupures dans les citations seront indiquées **entre crochets [...]**

2.6. Les références bibliographiques

La revue applique les normes de l'*American Psychological Association* : **APA version 7** et dans leur **adaptation française** (cf. fichier joint). Par exemple, on remplace :

- & par **et**
- In par **Dans**
- pp. par **p.**
- (Ed.) par **(dir.)**
- (in press) par **(sous presse)**

Les renvois bibliographiques

Pour 3 auteurs ou plus, mettre seulement le premier nom (sauf nécessité de distinguer des références), suivi de la mention *et al.* (en italique) et la date.

- l'ordre des auteurs est identique à celui de la bibliographie
- séparer les différents renvois bibliographique par un point-virgule
- si l'on cite différents travaux d'un même auteur ou groupe d'auteurs, ne pas répéter le ou les noms, mais séparer les dates de ces différents travaux par une virgule
- pour une traduction : année de publication du texte original, suivie de la barre oblique / année de la traduction

Quelques exemples

(Durand et Martin, 2008) à la première citation ; puis, à partir de la deuxième citation : (Durand *et al.*, 2008)

...plusieurs études (Brown, 1992 ; Brown et Palincsar, 1982, 1989) ; Smith *et al.*, 2010, 2015a, 2015b) suggèrent que ...

Dans un ouvrage qui a marqué le domaine, Schön (1963/1994) remettait en ...

Le groupe a mis en place un site très riche (<http://www.adresse-du-site.ca>) visant à ...

La bibliographie

- la liste des références bibliographiques se place à la fin du texte
- pas de référence bibliographique en note de bas de page (sauf liens URL)
- la bibliographie comporte tous les documents cités dans le texte (avec ou sans extrait) et uniquement ceux-ci
- les références sont d'abord classées par ordre alphabétique des auteurs, puis par ordre chronologique ascendant (du plus ancien au plus récent : les documents « sous presse » sont donc placés en dernier)
- placer un **et** (mais pas de virgule) avant le nom du dernier auteur

Quelques exemples

✓ Pour un ouvrage

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (Année). *Titre de l'ouvrage*. Éditeur.

Schneider, B. et Rosensohn, N. (1997). *Télétravail : réalité ou espérance*. Presses universitaires de France.

✓ Pour un chapitre d'ouvrage

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (Année). Titre du chapitre. Dans INITIALE DU PRÉNOM, Nom (dir.), *Titre de l'ouvrage* (p. page de début-page de fin). Éditeur.

Paillé, P. (1996). Échantillonnage théorique. Dans A. Mucchielli (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (p. 54-55). Armand Collin.

✓ Pour un article de périodique

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue, tomaton ou volume*, (n°), page de début-page de fin.

Meyor, C. (2005). La phénoménologie dans la méthode scientifique et le problème de la subjectivité. *Recherches qualitatives*, 25 (1), 25-42.

✓ Pour une thèse

- Pour les thèses non disponibles en ligne : on met entre crochets après le titre : [Thèse de doctorat inédite]. On indique ensuite le nom de l'université, de la ville et du pays.

Auteur. (année). Titre de la thèse [thèse de doctorat inédite]. Université, Ville, Pays.

- Pour les thèses disponibles en ligne :

- on indique après le titre, à l'intérieur des crochets, le nom de l'université, de la ville et du pays ;
- on indique ensuite, hors des crochets, le nom du site ou du répertoire où se trouve le document, puis le lien URL

Auteur. (année). Titre de la thèse [thèse de doctorat, Université, Ville, Pays]. Nom_du_site. Lien

Typographie : rappel de quelques règles

- **Les sigles et acronymes**

Ils doivent tous être développés à la première occurrence + sigle/acronyme entre parenthèses avant d'être utilisés dans le texte (ex. : « Notre article paraîtra dans le prochain numéro de la revue des *Dossiers des sciences de l'éducation* (DSE) »).

- **Les capitales**

- en général, on place une capitale au premier terme d'un sigle (ex. : Unité mixte de recherche). Une institution qui n'est pas unique ne prend pas de capitale (ex. : il existe plusieurs académies, plusieurs conseils généraux, etc.).

Le ministère de l'Éducation nationale

- les **mois** ne prennent pas de capitale
- on met un accent sur les lettres en capitale

- **Les espaces**

- pas d'espace après ([{
- pas d'espace avant) , .
- espace après) , . ; ! ? »
- espace insécable avant : ; ! ? »
- espace insécable après « et après un **chiffre**

2[espace insécable]mai

19[espace insécable]élèves

=> À noter :

- en anglais, comme en allemand, il n'y a pas d'espace avant ? ! ; ;
- les guillemets français « » seront utilisés
- en cas de guillemets dans une citation déjà entre guillemets, le 2^e guillemet sera de type anglais (« xxx "yyy" xxx »)

- **Les locutions latines et les insertions en langue étrangère**

Elles se composent en italique (*op. cit.*, *a priori*, *idem*, *infra*, *statu quo*, *ibidem*, *versus*, *sic*, *loc. cit.*), même si les plus courantes se composent sans italique (maximum, minimum, muséum, etc.).